

CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ALBAN

PROCES-VERBAL

Séance du 16 janvier 2023

L'an deux mil vingt et un, le lundi 16 janvier 2023, à 20 heures, les membres du Conseil
Présents : Nathalie BEAUVY, Magalie HOUZE, Loïc DAVID, Monique HOURDIN, Yvonnick PÉCHEU, Yolande RODRIGUES, Gérard MEUNIER, Clarisse MILLEVILLE, Chantal ROUXEL, Claude GROGNEUF, Isabelle LARMET, Alan BLOUIN, Patrick GALLERY DES GRANGES, Denis BERTRAND, Mathieu LANGLAIS, Cindy GUICHARD, Séverine BOCHER, Nicolas PERSON.

Secrétaire de séance : le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mme Clarisse MILLEVILLE.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du programme pluriannuel d'investissement
2. Budget général : ouverture des crédits en investissement – exercice 2023
3. Compte-rendu des délégations au maire

Questions diverses

1 - Présentation par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du plan pluriannuel d'investissement

Monsieur Pascal GOUTTEBEL, Conseiller en énergie partagé auprès de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc présente le projet d'accompagnement dans l'élaboration du Programme pluriannuel d'investissement intégrant les objectifs environnementaux.

Monsieur GOUTTEBEL rappelle que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a pour objectif notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments.

Il est procédé à une présentation des bâtiments municipaux, des consommations énergétiques, des travaux préconisés ainsi que des subventions mobilisables. Suite à la réflexion menée dans le cadre de « l'atelier stratégie patrimoniale », les élus ont défini les bâtiments de la mairie et la salle des fêtes comme devant faire l'objet de travaux énergétiques d'ici la fin du mandat.

Monsieur GOUTTEBEL indique que la commune devra réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 au plus tard.

Il est pris acte de la présentation.

2 – Budget : ouverture des crédits en investissement – exercice 2023

Le budget 2022 n'étant pas encore voté, en vertu de l'article L 1612-1 du code des collectivités territoriales, le Conseil municipal est sollicité sur l'ouverture de crédits pour l'exercice 2023 dans la limite de 25 % des crédits inscrits pour chaque opération (=opérations réelles d'investissement) et chapitre de la section d'investissement au titre de l'année précédente.

La proposition est la suivante :

Opération	BP 2022 (hors RAR)	BP 2023 Crédits budgétaires ouverts
SDE - 204	76 152.87 €	19 038.22 €
102 - Voirie	325 415 €	81 353.75 €
104 - Salles municipales	8 400 €	2 100 €
107 - Mairie	61 000 €	15 250 €
109 - Complexe sportif	219 224 €	54 806 €
116 - Groupe scolaire	4 482 €	1 120.50 €
118 - Services techniques	124 322.50 €	31 080.63 €
122 - Signalisation	28 736.90 €	7 184.23 €
127 - Restaurant scolaire	186 974,15 €	46 743.54 €
129 - Cimetière	7 000 €	1 750 €
TOTAL	1 041 707.42 €	260 426.86 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Madame le maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite de la proposition ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

3- Compte-rendu des délégations au Maire

Vu la délibération du 22 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire.

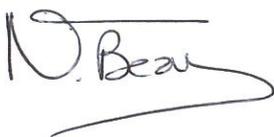
Pour information, le Conseil prend acte de la signature par le maire de :

Date	Objet	Société	Montant TTC
14/12	Rénovation restaurant scolaire	Sarl OPI	1 115.79 €
14/12	Rénovation restaurant scolaire	Sarl MIRIEL Anthony	5 762.40 €
14/12	Rénovation restaurant scolaire	Sarl Menuiserie des Caps	15 012.40 €
14/12	Rénovation restaurant scolaire	Sarl MACE Couverture	567.76 €
14/12	Rénovation restaurant scolaire	Sarl AM ELEC	2 798.31 €
14/12	Révision du PLU	Sarl Prigent et associés	3 240 €
16/12	Travaux d'aménagement Les Rigaudais	SA Eurovia Bretagne	13 200 €
20/12	Service ADS – Acompte + régularisation	Lamballe Terre et Mer	7 742.57 €

Le Conseil municipal prend acte de cette présentation.

Questions diverses

Madame le Maire
Nathalie BEAUVY



Le Secrétaire de séance
Clarisse MILLEVILLE

